

Vous souhaitez en savoir plus, contactez-nous !

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

6, boulevard des Pâturiaux
44 985 Sainte-Luce-sur-Loire cedex
Tél : 02 51 13 31 43 | Fax : 02 51 13 31 30
Cécile DANIEL | 02 51 13 31 43 | cecile.daniel@cm-paysdelaloire.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire-Atlantique

5, allée des Liards BP 18129
44 981 Sainte-Luce-sur-Loire cedex
Tél : 02 51 13 83 00 | Fax : 02 51 13 83 78
Christophe TERRIEN | 02 51 13 83 38 | cterrien@cm-nantes.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire

5, rue Darwin BP 80806
49 008 Angers cedex 01
Tél : 02 41 22 61 00 | Fax : 02 41 48 04 84
Virginie DURAND | 02 41 22 61 16 | v.durand@cma49.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Mayenne

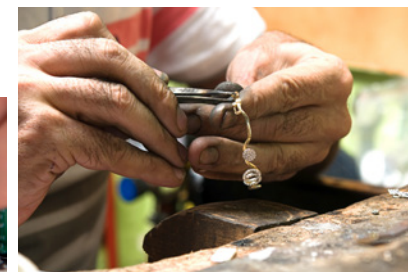
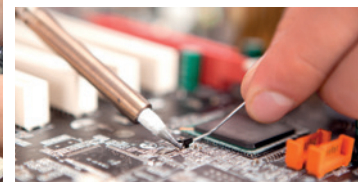
39, quai Gambetta BP 30227
53 002 Laval cedex
Tél : 02 43 49 88 88 | Fax : 02 43 49 88 99
Françoise CHASTANET et Aurore TESSON | 02 43 49 88 70 | f.chastanet@cm-laval.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe

5, cours Etienne Jules Marey - CS81630
72 016 Le Mans cedex 2
Tél : 02 43 74 53 61 | Fax : 02 43 74 53 67
Stéphane PENNETIER | 02 43 74 53 60 | stephane.pennetier@cma-72.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée

35, rue Sarah Bernhardt - CS 90075
85 002 La Roche-sur-Yon cedex
Tél : 02 51 44 35 00 | Fax : 02 51 46 09 13
Bénédicte LIDON | 02 51 44 35 40 | blidon@cm-larochesuryon.fr



**RÉPARER,
C'EST CONSOMMER MIEUX
ET DÉPENSER MOINS**



La réparation est l'acte qui, à la demande du consommateur, consiste à remettre en état un produit en vue d'allonger sa durée de vie.

Pourquoi RÉPAR'ACTEURS ?

En Pays de la Loire, les métiers de la réparation représentent plus de 2 000 artisans qui vont du cordonnier au bijoutier en passant par le réparateur d'ordinateurs, d'appareils électroménagers et de cycles.

Fruit d'une collaboration entre l'ADEME et le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, le dispositif Répar'Acteurs a pour objectif de :

- mobiliser les acteurs de la réparation,
- valoriser le savoir-faire des entreprises,
- faciliter la mise en relation avec les consommateurs,
- réduire les quantités de déchets, en s'appuyant sur des dynamiques initiées par les territoires,
- favoriser l'économie circulaire,
- contribuer à l'économie de proximité créatrice d'emplois et de lien social.

Pourquoi faire réparer ? Encourager vos clients !

// Question de pouvoir d'achat

Faites faire un devis. Il n'engage à rien et vous permet d'évaluer la pertinence de la réparation.

// Question de proximité

En choisissant de faire confiance à des professionnels de la réparation, **vous soutiendrez l'économie locale** fondée sur l'humain et le long terme.

// N'achetez pas qu'un prix

Acheter un produit de bonne qualité, et qui résiste à l'épreuve du temps et de l'usage.

// Question d'environnement

Un objet remis en état évite des coûts de traitement et réduit l'impact environnemental !

// Optez pour du matériel démontable

Avant tout achat, demandez au vendeur des informations sur **les possibilités de réparation** (le caractère démontable du produit) et la **disponibilité des pièces de rechange**.

Rejoignez un réseau qui se développe au niveau national !

Devenir RÉPAR'ACTEURS... en 3 étapes !

1// Bénéficier d'une visite "Développement durable" réalisée par le conseiller de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Thématiques abordées : prévention et gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, démarche commerciale et outils de communication.

2// Suivre l'Atelier RÉPAR'ACTEURS

Lors d'une journée de formation : mettre en valeur votre activité de réparation, mieux vendre vos prestations, fidéliser vos clients et échanger entre professionnels de la réparation.

3// Participer et/ou réaliser un évènement faisant la promotion de la réparation

Des supports de communication vous seront remis pour valoriser votre activité :

- logo Répar'Acteurs sous format numérique,
- une vitrophanie pour la vitrine,
- un autocollant pour le véhicule de l'entreprise,
- deux affiches.

